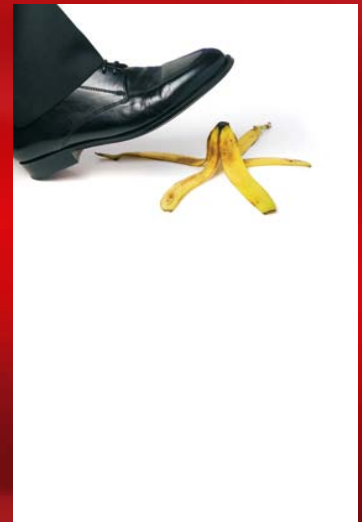


Compagnies d'assurance et gestion des risques Une association gagnante?

Isabelle Larouche
Professeure
École d'actuariat, Université Laval

30 mars 2015



Mise en contexte

- Comparaison assurance vs Régimes de retraite?
- Différences?
 - Personne morale
 - Raison d'être
 - Compétition
 - Types de placement
- Quelques chiffres sur les compagnies d'assurances:
 - 99 sociétés au Canada
 - 21 M de canadiens
 - Actif de 646,6 G\$ au Canada
 - 90% affecté à des placements à long terme

Mise en contexte (suite)

- Les intervenants
 - Organismes de réglementation et de surveillance
 - Agences de notation
 - Investisseurs
 - Assurés
 - ...

Philosophie

- Protection de l'assuré
- Solvabilité
- Gestion des risques
- Conservatisme

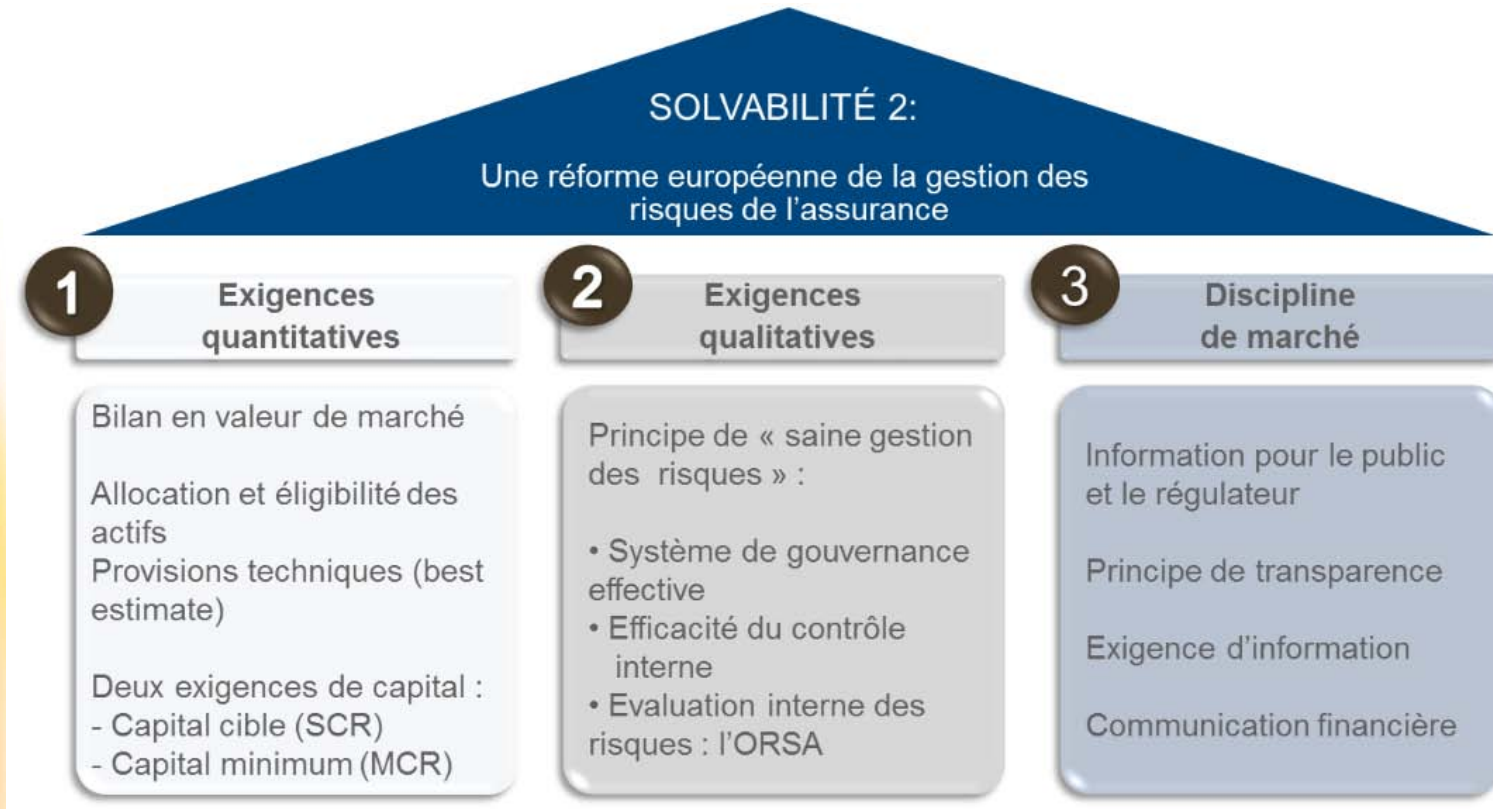
Gestion des risques

- Gestion du risque: pas un concept récent
 - Bâle 2: 2004
 - Solvabilité 2: 2009 à 2016
 - COSO: 1985
 - Sarbannes-Oxley Act: 2002
 - ISO 31000 (2009)
 - Aus/NZ 4360 (2004, 2009)
- Pressions des divers intervenants

Solvabilité II

- Projet de réforme européenne de la réglementation prudentielle s'appliquant au secteur de l'assurance.
- Objectif
 - Adapter les normes de capital aux risques encourus
 - Instaurer un processus de gestion des risques
 - Améliorer la divulgation
- Basé sur le concept de piliers

Solvabilité II : piliers



Solvabilité II – Pilier 1

- Provisions techniques
 - Meilleur estimé des déboursés
 - Marge
- Capital
 - Minimal
 - Prudentiel

1

Exigences quantitatives

Bilan en valeur de marché

Allocation et éligibilité des actifs

Provisions techniques (best estimate)

Deux exigences de capital :

- Capital cible (SCR)
- Capital minimum (MCR)

Solvabilité II – Pilier 2

- Gouvernance:
 - Conseil d'administration
 - Haute direction
- Conformité
- Gestion des risques
- Contrôle

- Nouveauté: ORSA

2

Exigences qualitatives

Principe de « saine gestion des risques » :

- Système de gouvernance effective
- Efficacité du contrôle interne
- Evaluation interne des risques : l'ORSA

Solvabilité II – Pilier 3

- Publication des informations
- Permettre de juger de la fidélité des analyses
- Au minimum:
 - Performance financière
 - Profils de risque
 - Données et hypothèses
 - Mesures d'incertitudes
 - Sensibilité

3

Discipline
de marché

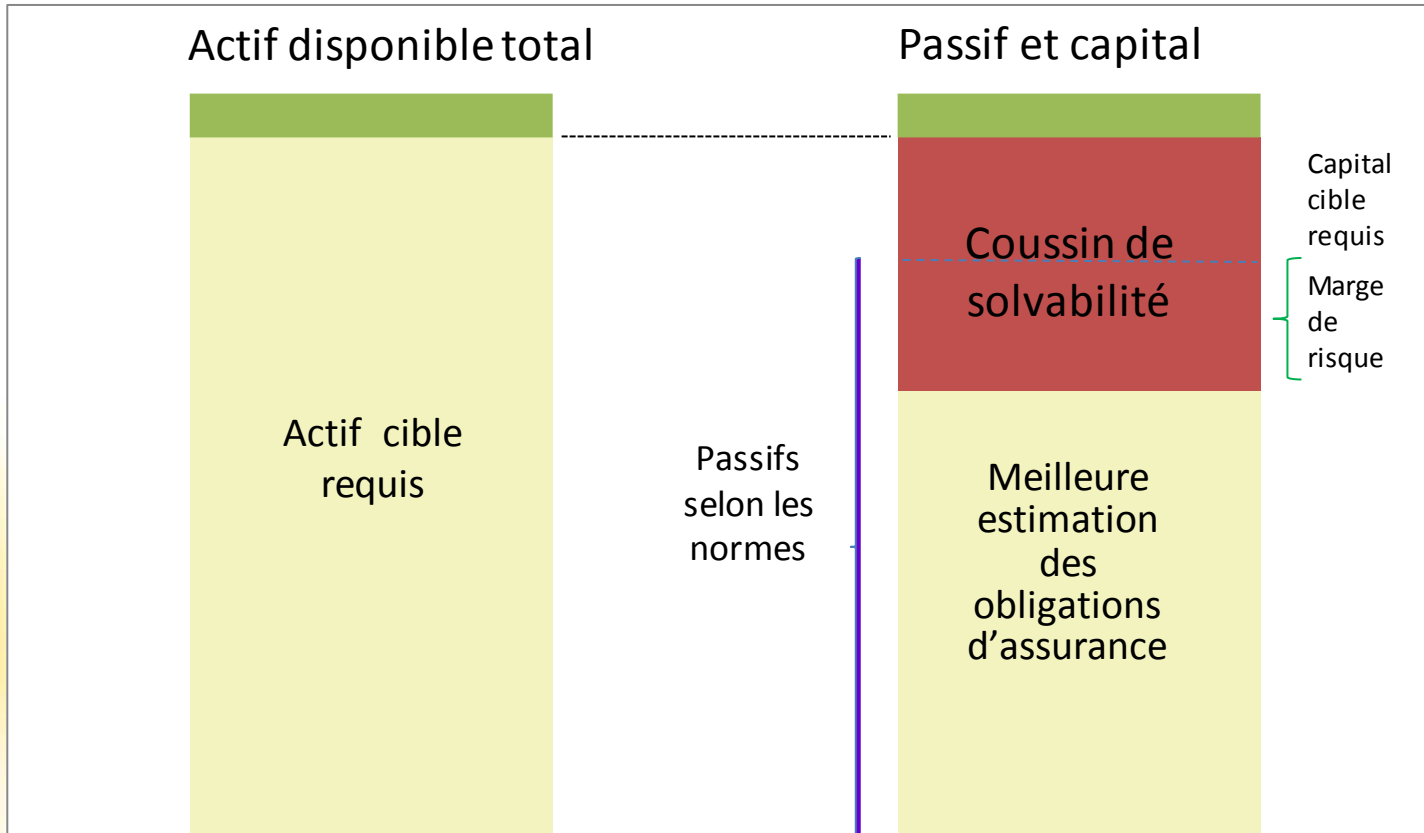
Information pour le public
et le régulateur

Principe de transparence

Exigence d'information

Communication financière

Solvabilité 2 – Pilier 1



Pilier 1 – Provisions techniques – meilleur estimé

- Assurance que l'argent sera là lorsqu'on en aura besoin
- Au lieu de laisser ces montants dans le capital, on les place au passif pour plus de sécurité
- Basé sur le meilleur estimé de l'actuaire quand au déroulement du futur relativement à:
 - Mortalité
 - Abandon
 - Frais
 - Hypothèses économiques

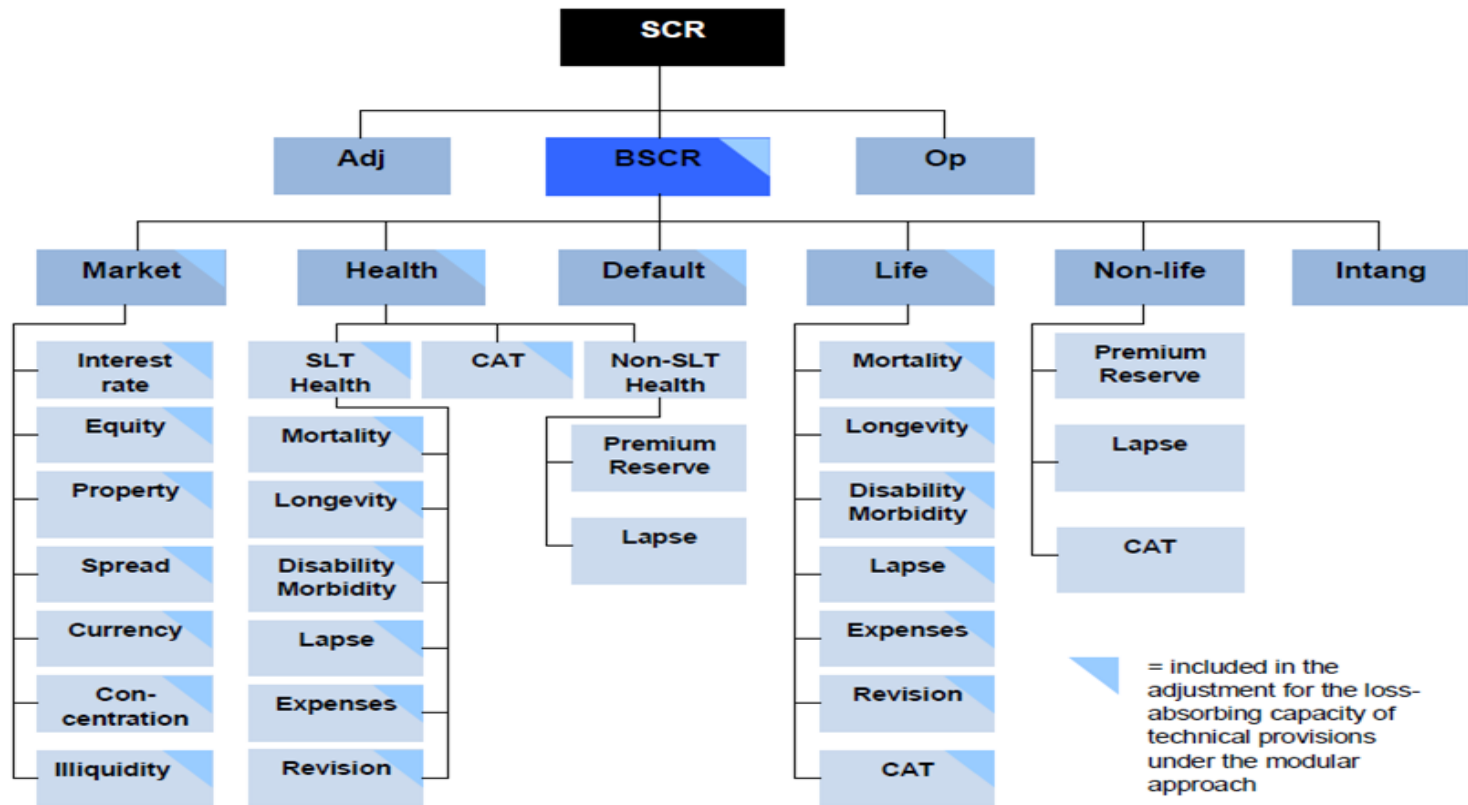
Pilier 1 – Provisions techniques – marge

- Rappel: Solvabilité!
- On ne veut pas courir le risque que le futur soit différent de celui estimé
- Pourquoi serait-il différent?
- Solution: On va immobiliser plus de capital

Pilier 1 - Capital

- Capital prudentiel:
 - Survivre à des chocs pendant 1 an
 - + transfert du portefeuille à un acheteur à la fin de l'année
- Donc: suffisants pour remplir les obligations de la compagnie d'assurance avec un niveau de confiance élevé.
- Doit couvrir l'ensemble des risques:
 - Crédit
 - Marché
 - Opérationnel
 - Assurance

Pilier 1 - Capital (suite)



Pilier 1 - Capital (suite)

- Capital minimal: Niveau auquel l'autorité de réglementation prendra le contrôle de la compagnie
- Déterminé par rapport au capital prudentiel

Autres dispositifs de solvabilité

- Examen dynamique de suffisance de capital
- Assuris

Aucun risque de faillite?